

Dispositif

- 1) Il n'y a plus lieu de statuer sur le recours.
- 2) Eggers & Franke Holding GmbH et E. & J. Gallo Winery sont condamnées à supporter leurs propres dépens, ainsi que, chacune, la moitié de ceux exposés par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

⁽¹⁾ JO C 207 du 23.5.2022.

**Ordonnance du Tribunal du 31 mars 2023 — Mocom Compounds/EUIPO — Centemia Conseils
(Near-to-Prime)**

(Affaire T-472/22) ⁽¹⁾

*[«**Marque de l'Union européenne – Procédure de nullité – Marque de l'Union européenne verbal
Near-to-Prime – Cause de nullité absolue – Caractère descriptif – Article 7, paragraphe 1, sous c), du
règlement (CE) n° 207/2009 [devenu article 7, paragraphe 1, sous c), du règlement (UE) 2017/1001] –
Recours manifestement dépourvu de tout fondement en droit**»]*

(2023/C 189/44)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Mocom Compounds GmbH & Co. KG (Hambourg, Allemagne) (représentant: J. Bornholdt, avocate)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: T. Klee, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO: Centemia Conseils (Angevillers, France)

Objet

Par son recours fondé sur l'article 263 TFUE, la requérante demande l'annulation et la réformation de la décision de la première chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) du 24 mai 2022 (affaire R 2178/2021-1).

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté comme étant manifestement dépourvu de tout fondement en droit.
- 2) Chaque partie supportera ses propres dépens.

⁽¹⁾ JO C 359 du 19.9.2022.

Recours introduit le 27 février 2023 — Medel e. a./Commission

(Affaire T-116/23)

(2023/C 189/45)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie(s) requérante(s): Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (Medel) (Strasbourg, France), International Association of Judges (Rome, Italie), Association of European Administrative Judges (Trier, Allemagne), Stichting Rechters voor Rechters (La Haye, Pays-Bas) (représentées par C. Zatschler, SC, E. Egan McGrath, Barrister at Law, A. Bateman and M. Delargy, Solicitors)

Partie(s) défenderesse(s): Commission